

Emploi : plus de 3 millions de postes à pourvoir en 2023

Publié le 17 avril 2023

🕒 3 minutes

Par : [La Rédaction](#)

Pôle emploi anticipe chaque année le nombre de projets d'embauches des entreprises françaises. L'année 2022 a connu en la matière des chiffres record liés au rattrapage post-Covid. Qu'en est-il pour 2023 ?

Pôle emploi a publié, le 7 avril 2023, les résultats de son [enquête sur les besoins en main-d'œuvre en 2023](#), effectuée auprès de 424 000 établissements entre octobre et décembre 2022. Elle révèle que les recrutements prévus en 2023 restent à un niveau très élevé mais sont de plus en plus difficiles à réaliser.

Des besoins massifs en main-d'œuvre

Les entreprises continuent d'embaucher malgré le ralentissement économique. Elles prévoient **3,039 millions de recrutements** cette année (soit 7 000 de moins qu'en 2022), dont 72% sur des emplois durables :

- 54,3% en contrat à durée indéterminée (CDI) ;
- 17,9% en contrat à durée déterminée (CDD) de plus de six mois.

31% des entreprises comptent recruter en 2023. Les [très petites entreprises](#) (moins de dix salariés) concentrent 49% des projets d'embauche (+5% par rapport à 2022).

62% de projets d'embauche dans les services

Les entreprises recherchent principalement :

- **des serveurs de café et de restaurant ;**
- **des viticulteurs et arboriculteurs salariés et des cueilleurs saisonniers ;**

- **des apprentis et employés polyvalents de cuisine et des cuisiniers** ;
- des agents d'entretien ;
- des agriculteurs salariés et des employés agricoles ;
- des aides à domicile et des aides ménagères ;
- des aides-soignants, des aides médicopsychologiques et des auxiliaires de puériculture ;
- des professionnels de l'animation socioculturelle ;
- des manutentionnaires.

La Normandie et le Centre-Val-de-Loire sont les régions les plus dynamiques. Les intentions d'embauche y enregistrent une hausse de plus de 10%, alors qu'elles baissent de près de 4% dans les Hauts-de-France et le Grand Est.

Des difficultés de recrutement inédites

61% des projets d'embauche sont jugés difficiles par les employeurs en 2023, contre 57,9% en 2022. Ces tensions touchent quasiment l'ensemble des entreprises et des secteurs d'activité, mais surtout :

- la construction (couvreurs, plombiers, chauffagistes...) ;
- l'industrie (chaudronniers, tôliers, métalliers...) ;
- la santé (pharmaciens, infirmiers, puéricultrices, techniciens médicaux) ;
- les services à la personne (aides à domicile, aides ménagères) ;
- la réparation automobile (carrossiers) ;
- les transports (conducteurs de bus).

Les recruteurs identifient plusieurs **freins à l'embauche** :

- le nombre insuffisant de candidats (85%) ;
- leur profil inadéquat (79%) ;
- les conditions de travail (37%) ;

- un déficit d'image (23%) ;
- un manque de moyens financiers (16%) ;
- les problèmes d'accès au lieu de travail (16%).

Pour résoudre ces difficultés, **86% des recruteurs envisagent de recourir à Pôle emploi** et à ses conseillers entreprise, qui peuvent :

- améliorer l'attractivité et la visibilité des offres ;
- accompagner le recrutement (sélection des candidats, soutien aux entretiens) ;
- mettre en œuvre des dispositifs d'aide à l'embauche.